



COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Notation Financière d'ONATEL

WARA affirme à nouveau la note d'ONATEL à BBB-

L'opérateur de télécommunication burkinabè ONATEL est noté BBB- par WARA.

Ouagadougou, le 12/07/16 — West Africa Rating Agency (WARA) annonce aujourd'hui la publication de la cinquième notation d'ONATEL. Sur l'échelle régionale de WARA, la notation de long terme d'ONATEL demeure «**BBB-**», en grade d'investissement, et sa notation de court terme reste de «**w-4**». Cette note reflète essentiellement l'expertise de la société sur son marché domestique, sa position de leader historique au Burkina Faso, ainsi que sa situation financière très saine. La perspective attachée à ces notations est toujours **stable**.

Simultanément, sur son échelle internationale, WARA affirme la notation d'ONATEL à iB/Stable/iw-6.

Les notations d'ONATEL restent tributaires des enjeux macroéconomiques et politiques burkinabè, ainsi que du maintien de sa rentabilité élevée et de sa position concurrentielle sur le marché domestique des télécoms. WARA justifie les notations d'ONATEL et la perspective qui leur est attachée par le fait que les forces concurrentielles du secteur des services de télécommunications au Burkina Faso sont déjà très intenses et que, malgré l'arrivée d'ORANGE sur le marché, ONATEL devrait y conserver une place prépondérante. De plus, le soutien opérationnel quotidien de Maroc Télécom, actionnaire majoritaire d'ONATEL, permet à la société de mettre en place des procédures efficaces, et étrennées depuis presque une décennie. Malgré la présence de Maroc Télécom au capital, « la notation de contrepartie d'ONATEL ne bénéficie d'aucun facteur de support externe » précise Issa YOMENOU, l'analyste principal en charge, pour WARA, de la notation d'ONATEL. «*Toutefois, l'opinion de WARA quant à la solvabilité intrinsèque d'ONATEL tient compte du concours opérationnel du Groupe Maroc Télécom ; les scores qui sous-tendent la notation d'ONATEL intègrent implicitement la contribution du leader marocain des télécoms à la*

stabilité de sa filiale burkinabè. ».

Cela dit, « la notation d'ONATEL inclut aussi un ajustement défavorable à la carte des scores pour refléter l'importance du risque social, du risque réglementaire et fiscal, et surtout l'entrée de l'opérateur mobile ORANGE (suite à l'acquisition du deuxième opérateur AIRTEL Burkina) qui serait susceptible de contribuer à la dilution des parts de marché des opérateurs » ajoute Monsieur YOMENOU.

Opérateur historique du Burkina Faso, ONATEL est la seule société proposant des services de téléphonie fixe ; c'est aussi le premier fournisseur d'accès à Internet. Sa part de marché sur le segment de la téléphonie mobile se situe à 44,5%, ce qui en fait le leader national. Son chiffre d'affaires est passé de 131 milliards en 2014 à 145 milliards de francs CFA en 2015.

Une amélioration de la notation d'ONATEL dépendra: i) d'une amélioration de la notation du Burkina Faso, ce qui paraît peu probable à court terme; ii) du gain significatif et durable de parts de marché dans la téléphonie mobile pour creuser l'écart avec la concurrence ; iii) de la modernisation de ses infrastructures pour améliorer sensiblement la qualité du réseau ; iv) de la réduction du déficit de l'activité fixe, notamment par l'action combinée d'un développement de cette partie du chiffre d'affaires et par une réduction des charges de personnel ; et v) d'une amélioration des délais de recouvrement des créances clients.

Une détérioration de la notation d'ONATEL serait la conséquence : i) d'une détérioration significative et durable des résultats d'ONATEL par une baisse de sa part de marché et de son chiffre d'affaires si un 4ème opérateur venait à entrer sur le marché ; ii) de la matérialisation du risque social ou politique au Burkina Faso, ce qui pourrait durablement fragiliser l'économie nationale et l'activité d'ONATEL ; ou iii) de l'augmentation de la pression réglementaire et fiscale, à un degré à même de ponctionner les résultats d'ONATEL de manière excessive.

A titre de référence, WARA estime que la probabilité d'occurrence des scénarios favorables est égale à celle des scénarios défavorables à moyen terme, ce qui signifie en d'autres termes que la notation actuelle

d'ONATEL contient autant de possibilités de rehaussement que de risques d'abaissement.

La méthodologie que WARA utilise pour la notation d'ONATEL est la méthodologie de notation des entreprises industrielles et commerciales, publiée le 15 juillet 2012, révisée en août 2013 et disponible sur le site Internet de WARA (www.rating-africa.org).

Les sources d'information utilisées par WARA pour la conduite de la notation d'ONATEL sont principalement les informations privatives obtenues lors des échanges avec le management d'ONATEL, au cours du mois d'avril 2016. Ces informations, couplées à des sources publiquement disponibles, sont considérées par WARA comme pertinentes et suffisantes pour la conduite de la notation d'ONATEL.

Enfin, WARA précise que la notation d'ONATEL est sollicitée et participative, c'est-à-dire qu'elle fait suite à une requête en notation de la part d'ONATEL, et que l'équipe dirigeante de la société a pris part active aux échanges avec les équipes analytiques de WARA.

La cinquième note d'ONATEL de « **BBB-** » est donc la note minimum acceptée par le CREPMF pour émettre sans garantie.

Le rapport de notation complet est disponible sur demande par mail à l'adresse infos@rating-africa.org

Contact

Analyste principal

Issa YOMENOU

Fixe : + 225 22 50 18 44

+ 221 33 825 72 22

Email : infos@rating-africa.org